UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

UFR LANGUES, CULTURES ET COMMUNICATION
UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL DE GESTION PLENIER

DU VENDREDI 25 MARS 2022

Présent(e)s : Mmes et M. ALARY, BRIEU, GARRAIT-BOURRIER, DURAN, FORGES, COUTURIER, PILET, POLICARD, ROUQUETTE, SALMON-MONVIOLA, SINDA, SCHWEITZER, YANG.

Procurations : Mmes et M. MATHIOS et PLATELLE à ALARY, CHAUDANSON à DURAN, VIOLLE à PATEL, LE FLOC'H à ROUQUETTE, GELLY à GARRAIT-BOURRIER, BOUVIER à PILET.

Excusés : Mmes et M. GAYRAUD, BOUSCAREL, CHAGNON, THOMAS.
Absents : M. JANKIN.

Le conseil de gestion a lieu en présentiel en salle Pierre Marchand ou via TEAMS.
La séance débute à 9h05

1. Validation du PV du CG du 14 janvier 2022 :

Le Procès-verbal du Vendredi 14 janvier 2022 est soumis au vote du conseil.
Il y a trois abstentions de Mme Brieu, Mme Patel et Mme Yang.
Le PV est donc validé avec trois abstentions.

2. AAP de la DRIF – classement

Mme Patel présente le tableau du classement des AAP qui seront proposés à la DRIF pour une demande de financement (Voir Tableau en annexe).
Les mêmes règles ont été appliquées que les années précédentes sur des critères d'urgence et d'argumentation.
Trois demandes formulées par trois enseignants ont été réunies en une seule puisqu'elles étaient identiques. Il s'agit de celles de M. FORGES Mme SALMON MONVIOLA et M. SANGARE pour la Croatie.

Deux demandes de mobilités STA ont été formulées :

La demande de M. Whitton intéresse également des enseignants du département d'anglais. La réponse à cet appel est portée par l'UFR PSSSE et ils ont donné leur accord pour que nous fassions une demande de notre côté.
L'autre demande formulée par M. Del Duca est classée en 2ème position, car elle a déjà été financée cette année mais elle devrait pouvoir être reconduite l'année prochaine.
Mme Garrait Bourrier précise qu'il y a peu de demandes de STA à la DRIF et que nos deux demandes devraient pouvoir être validées.

Ce classement est soumis au vote du Conseil.
Il est validé à l'unanimité.

Par ailleurs, Mme Patel souligne que les départs soutenus par le dispositif de bourses MAGELLAN (que l'UFR LCC a validé) sont en cours et elle rappelle que le financement est de l'ordre de 150 € par étudiant dans la limite de 10 étudiants.
Une réunion est prévue la semaine prochaine avec M. Heels pour faire un tuilage à ce sujet avant son départ à la retraite.

3. Validation des décisions de la commission pédagogique du 18 mars 2022 (licences et masters)

Il est d'abord procédé à la validation du PV de la commission pédagogique des licences :

Mme Yang précise que la demande de Mme Gomez qui concerne les EFA2 cours de français pour germanophones devrait être d'abord vu avec le Centre Fleura qui dispense ces cours. En effet, dans la maquette, les étudiants allemands ont besoin de 3 ECTS et le volume horaire pour les francophones est de 24h. Un cours d'Histoire des idées serait plus adapté mais ne va pas avec l'intitulé de l'UE. Les étudiants allemands ont suivi les deux en auditeurs libres cette année et les ont trouvés très intéressants. Mme Gomez souhaiterait que 3 ECTS puissent être validés sur les 4,5 du français général ; elle souhaiterait que les germanophones puissent suivre un volume d'heures de cours supérieur à celui destiné aux francophones, car cela correspond au volume de l'EC du Centre Fleura.

M. Del Duca fera un point avec Mme Gomez et M. Schulz pour en discuter avec le Centre Fleura puis demander ce changement de crédits à la DF pour le faire apparaître dans la maquette.
De plus, le département d'anglais souhaiterait que soient modifiées certaines formulations sur le PV. A la place de « Le département d'anglais souhaiterait que » écrire « La proposition sera faite au département d'anglais de »

Le PV de la CP des licences est soumis au vote du Conseil.
Il est validé à l'unanimité avec les réserves émises précédemment.

Il est à présent discuté du PV de la commission pédagogique des masters :

Mme Sinda évoque les problèmes liés aux examens de la deuxième chance et rappelle la possibilité d'organiser ces examens dans les trois jours (reportés à 5 jours pour l'UFR) qui suivent l'épreuve initiale comme prévu dans le document UCA , "Règles RELATIVES AUX ÉTUDES ET A L'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES", p.10.
En effet, la directive de la DF, qui impose une compensation de semestre en semestre permet de voir dans les PV, d'une part des UE validées par AKIC à l'intérieur d'un bloc non compensable validé à 10 ou compensable si la note du semestre est >=10 et d'autre part, des Blocs non compensables NAKI même si la moyenne du semestre est >=10. En Master LEA, nous avons donc organisé une session de 2de chance pour le S1 pour les étudiants dans ce cas alors que les blocs se compensent entre semestre (S1&S2). Nous avons donc une situation paradoxale qui implique d'attendre les résultats des examens des semestres pairs avant de savoir s'il y a eu compensation. Cette façon de procéder empêche, nous dit-on, d'intégrer les notes obtenues en 2de chance pour le S1, qui seraient meilleures que celles obtenues en 1ère session, si la compensation entre blocs permet de valider les blocs du S1 en AKIC par les blocs de S2. Si c'est cette règle qui est retenue, dans ce cas la solution serait d'appliquer les règles de compensation au semestre et non à l'année.

Pour clarifier la situation, une réunion avec Mme Coulon est programmée et permettra d'ajuster les directives ministérielles avec la mise en application par l'UCA de ces règles de compensation par année et non par semestre (comme cela semblait être convenu dans les règles initialement communiquées). Nous attendrons donc un retour avant de modifier nos maquettes et de communiquer sur ces règles avec toutes les parties concernées
Il n'y a pas d'autres demandes de modifications.

Le PV de la CP des masters est donc soumis au vote du Conseil.
Il est validé à l'unanimité.

4. Informations générales (bilan AuverSup / JPO, bâtiments, contexte international etc.)

Le retour en présentiel d'Auversup a été accueilli très favorablement. Malgré les difficultés d'accès – la Grande Halle d'Auvergne étant un peu excentrée –, cela a été un succès grâce à une bonne logistique et une bonne signalétique.

Les JPO ont été assez bien fréquentées.
Concernant les pistes d'améliorations, au niveau d'Auversup, nous n'avons pas la main car l'organisation est faite au niveau UCA.
Au niveau des JPO, M. Forges souligne que les conférences faites par les enseignants pourraient être plus longues et se faire sur des créneaux de 30 minutes (au lieu de 20) pour faciliter les échanges à la fin.
Mme Patel indique que la logistique et l'organisation étaient très bien avec des salles accueillantes.
Mme Schweitzer s'étonne de la disparité de matériel mis à disposition selon les présentations.
M. Del Duca répond que ce sont les départements qui préparent leur matériel et que le département de portugais est particulièrement attentif à proposer de nouvelles technologies comme les casques de réalité virtuelle.Du point de vue des travaux sur le site Gergovia, des réunions se poursuivent avec la SCET qui est la société qui nous conseille sur les différentes pistes à explorer pour ce projet. Un problème est clairement identifié au niveau des amphis, ce qui peut nous bloquer considérablement. En effet, LCC aurait souhaité faire construire un grand amphi pour pallier les soucis récurrents lors de l'organisation des examens, mais cela n'est pas retenu. Il était plutôt dans l'intention de la SCET et de la DIL de faire détruire les deux amphis. Le doyen de l'UFR LCSH a rétorqué que ces amphis étaient classés et que cela était donc impossible.
Du fait de la réunion des 2 UFR LCSH et LCC sur un même site, des réflexions pourront être menées afin de profiter de cette proximité pour faciliter le fonctionnement entre les deux composantes.
Il faudra aussi penser aux archives qui représentent 2000 mètres linéaires.
Les bureaux des enseignants ne seront pas individuels, car actuellement il y a 1100 mètres carrés non occupés à temps plein.
Des salles de réunions de différentes capacités seront prévues, afin de permettre d'accueillir des intervenants extérieurs ou pour des coachings comme cela est précisé par Mme Sinda.
Mme Alary s'interroge sur les salles de convivialité qui sont également prévues pour les enseignants et étudiants.
Mme Pilet demande comment est prévue la répartition des bureaux pour les BIATSS et la réponse est que la configuration prévue sera identique à la configuration actuelle.
Avec l'arrivée de LCC sur le site Gergovia et la construction prévue, le parking sera fortement réduit. M. Del Duca a proposé de faire un parking en rez-de-chaussée du nouveau bâtiment.

Concernant le contexte international :

Dans l'urgence, l'UFR LCC a obtenu la Cdisation de deux lectrices Russes.
Le contrat de la 3ème lectrice va être prolongé pour au moins deux ans, ensuite un point sera fait en fonction de la situation internationale.
Au niveau de l'UCA, les dossiers relatifs aux réfugiés sont suivis par Mme Brassier. Il y a deux réfugiées ukrainiennes dont une à l'UFR PSSSE et l'autre à l'UFR LCSH, qui suivent des études via la procédure « Etudes en France ».

Il est également prévu de faire venir un enseignant russe qui travaillera au CELIS.

M. Del Duca demande à titre exceptionnel de rembourser le visa de deux étudiants dont la mobilité en Russie a été annulée du fait du contexte actuel. Il faudra que les étudiants en fassent la demande.
Le DU IBF a été mis entre parenthèses depuis 2 ans et, de plus M. Heels part à la retraite. Afin de pouvoir relancer le DU, celui-ci sera rapatrié sur Carnot dès la rentrée prochaine. Déjà 18 étudiants ghanéens souhaitent s'inscrire. L'accueil téléphonique et physique ainsi que les inscriptions administratives seront assurés par Mme Nielli et la saisie des notes sera assurée par le service de la scolarité. En ce qui concerne enseignements (tous dispensés en anglais), M. Heels a trouvé des intervenants pour couvrir l'ensemble des cours.

Un autre Conseil de gestion sera organisé le lundi 4 Avril pour faire voter le calendrier pédagogique.

La dernière information générale concerne les examens de substitution. Mme Peyrard va proposer au CFVU de ramener le délai entre la session normale d'examen et celle de substitution à une semaine.
Elle souhaite également que les étudiants déclarent et justifient leurs absences par un certificat médical sous 48 heures et non sous 3 jours. Les raisons médicales peuvent être de tout ordre.
Mme Garrait Bourrier attire l'attention de tous sur une généralisation de ces sessions de substitution et alerte sur le danger que cela représente. Il faudrait prévenir Mme Peyrard de ce danger pour faire cesser ce processus.

5. Elections à la direction de l'UFR LCC

M. Del Duca est le seul candidat à se présenter à la direction de l'UFR et souhaite renouveler son mandat.
Il présente ses propositions dans la continuité de son mandat :

- Simplification de la constitution de la Commission scientifique
- Voir avec la DAJI comment simplifier la composition des listes de membres au Conseil de Gestion pour atteindre le quorum plus facilement.

Ses objectifs :

- Travailler avec les mêmes perspectives et impliquer le maximum de personnes.
- Reconduire les postes : avec le respect des 20 % de la part dynamique et une coopération des départements, cela se fait sans problématique majeure avec l'Institut.
- Travailler ensemble en transversalité.
- En collaboration avec le SCLV, continuer à diversifier l'offre de langues (le polonais l'année dernière et le néerlandais cette année).

- Reprendre les échanges internationaux en prenant en compte les problèmes avec la Russie d'un côté et Shanghai de l'autre. En effet, cette université chinoise souhaite envoyer des étudiants chez nous mais la réciproque ne va pas de soi.
- Tenir le Conseil de gestion informé de l'avancement des travaux sur Gergovia.

C'est au nouveau directeur élu qu'il revient de proposer les noms des directeurs/rices adjoint(e)s
Le Conseil du 4 avril permettra aux deux vice-directeurs pressentis de se présenter et de présenter leurs projets.
Tous deux sont des Maîtres de Conférences :

- M. Rodrigues prendrait la responsabilité de la commission pédagogique des licences.
- Mme Brassier prendrait la responsabilité de la commission pédagogique des masters.

Mme Sinda fait remarquer que les commissions pédagogiques sont les résultats d'un travail plus global autour des MCCC, relations avec la DF, offres de formations qui dépendent des missions de la direction adjointe. Elle remercie chaudement l'UFR pour tous les travaux qui ont été menés pour la NOF, le changement des règles de maquettage et les MCCC.
M. Del Duca remercie à son tour l'UFR pour sa collaboration et les conseils prodigués pendant son mandat.

6. Questions diverses

Mme Sinda demande à quelle date se feront les demandes d'APP, car les enseignants en master souhaitent reprendre leurs projets rapidement après la rentrée.
M. Del Duca indique que d'ordinaire les APP sont discutés et validés au Conseil de gestion de la rentrée (fin septembre), mais que c'est parfois un peu tardif, notamment pour les réservations des hébergements.
Mme Couturier préconise de faire les demandes d'APP en deux phases pour, tout d'abord, anticiper les réservations et lancer la partie administrative puis, dans un deuxième temps, procéder à une validation définitive de l'ensemble des APP. Cette solution est retenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

Le directeur,

Le Directeur
Patrick DEL DUCA

Patrick del Duca

La secrétaire de séance

Responsable Administrative
Stéphanie Joseph

Stéphanie Joseph

DEMANDES DE FINANCEMENT ERASMUS + 2022
GRILLE D'EVALUATION

CLASSEMENT PROPOSE	Type de mobilité (OS ou STA)	NOM du demandeur	PARTENARIAT ERASMUS EXISTANT	DESTINATIONS (DOIVENT ETRES DIFFERENTES SI 2 DEMANDES)	DESTINATION 2021	PRESENCE D'UN PROJET ARGUMENTE	PROPOSITION DE CLASSEMENT	
			Si ce critère n'est pas respecté, demande non recevable.	Les destinations doivent être différentes s'il y a deux demandes pour un même bénéficiaire (OM et STA).	0 point si la destination a déjà fait l'objet d'un financement en 2021(sauf si double diplôme), 1 point si la destination n'a fait l'objet d'aucun financement	0 point si pas de projet, 1 point si le projet est faiblement argumenté, 2 points si le projet est moyennement argumenté, 3 points si le projet est bien argumenté (seront évalués l'ancrage dans le département du demandeur et dans l'UFR)	Somme des points	
1	OS	SALMON MONVIOLA	OUI	VALENCIA, Espagne	1	3	4	Accord plebiscité en grand danger d'annulation
2	OS	PLATELLE	OUI	REGENSBURG	1	3	4	Projet de PhD binationale en EEI - double diplôme
3	OS	FORGES/SALMON MONVIOLA/ Youssof SANGARE	OUI	Visoka škola za poslovanje i upravljanje Baltazar Adam Krčelić CROATIE	1	3	4	Echange peu fructueux entrants/sortants a besoin d'être soutenu surout que Geoff part à la retraite - demande pour trois personnes qui partiraient en même temps
3	OS	LUESEMA GAZOL Hector	OUI	CASTILLA LA MANCHA Espagne	1	3	4	Echange peu fructueux entrants/sortants (0 pour Info/Com) a besoin d'être soutenu
1	STA	WHITTON	OUI	Uni Maia Ismai Portugal	1	3	4	En réponse à un mail envoyé par la DRIF. Accord Psycho mais avalisé par Guillaume DEZECACHE
2	STA	DEL DUCA	OUI	TUBINGEN (Germany)	0	3	3	Destination financée l'année dernière